

Monsieur le Député
Serge Fellay
Avenue du Gd-St-Bernard 42b
1920 Martigny



Références CKn/CKal/GR
Date 27 août 2019

Question écrite N° 44 concernant la situation du nombre d'UP à l'État du Valais entre 2016-2018 (07.05.2019)

Monsieur le Député,

En accord avec le Conseil d'État, nous répondons par la présente à votre question écrite en lien avec la situation du nombre d'unités de personnel (UP) à l'État du Valais entre 2016 et 2018.

Dans les statuts de l'État, combien de sortes de contrats existe-t-il (contrat déterminable, indéterminé, contrats multiples pour une même personne...) ?

Comme le prévoit l'art. 4, al. 2, let. b de l'ordonnance sur le personnel de l'État du Valais du 22 juin 2011 (RS/VS 172.200), un système informatisé pour la gestion des organigrammes, des postes de travail et des effectifs est utilisé. Pour faciliter la planification et le suivi des effectifs, différentes catégories de personnel ont été définies et identifiées :

1	Employés de durée indéterminée
2	Employés de durée déterminée Remplacements en cas d'absence maladie, accident, congé maternité, engagements de courte durée financés par des postes vacants, etc.
3	Employés de durée déterminable Dans quelques Services, certains postes sont financés par des subventions fédérales. Le personnel y relatif est engagé pour une durée « déterminable », c'est-à-dire jusqu'au moment où les subventions relatives au financement de ces postes ne sont plus versées. Les personnes concernées sont informées de ces conditions lors de la mise au concours du poste et dans la décision d'engagement.

Certains employés peuvent être engagés avec plusieurs statuts, à un taux d'activité défini pour chaque statut. Il est par exemple possible qu'un collaborateur soit engagé à 60 % pour une durée indéterminée et qu'il soit engagé à 20 % pour une durée déterminée pour remplacer une collègue en congé maternité.

**Combien de personnes sont concernées pour chaque type de contrat ?
Pourrais-je avoir une vue sur la situation actuelle du personnel de l'État du Valais en
comparaison de 2016 pour chaque type de contrat ?**

Dans la présente réponse, les données concernent le personnel de l'Administration centrale rémunéré au mois, sans le pouvoir judiciaire.

Au 31 décembre, les effectifs en **personnes** étaient les suivants :

Statut	2016	2018
Employés de durée indéterminée	3159	3278
Employés de durée déterminée	197	245
Employés de durée déterminable	143	174
Total	3499	3697
....dont des contrats multiples	91	123

Aux mêmes dates, les effectifs en **équivalents plein-temps (EPT)** étaient les suivants :

Statut	2016	2018
Employés de durée indéterminée	2803	2892
Employés de durée déterminée	106	137
Employés de durée déterminable	111	122
Total	3020	3151

Pour mieux évaluer ces changements, pourrais-je aussi avoir les reprises de personnels d'autres entités (aéroport par exemple) qui peuvent fausser cette comparaison ?

Toutes les variations des effectifs de durée indéterminée ont été soumises à l'approbation du Grand Conseil. Parmi celles-ci, les principales augmentations de postes à relever sont les suivantes :

Année	Contexte	EPT
2017	Cantonalisation des logopédistes	21
2018	Étatisation du personnel de l'aérodrome	21

Nous espérons ainsi avoir répondu à vos attentes et vous prions de croire, Monsieur le Député, à nos sentiments distingués.

Roberto Schmidt
Conseiller d'État



Copie à Président du Grand Conseil
Service parlementaire